

TABLE DES MATIÈRES

Rapport administratif du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007

◆ INTRODUCTION	3
◆ AUTORITÉS ET COMMISSIONS COMMUNALES	4 - 12
◆ ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL	13 - 14
◆ PERSONNEL COMMUNAL	15
◆ ÉTAT CIVIL	16
◆ ACTIVITÉS RELATIVES AU SECTEUR PRIVÉ	17
◆ ACTIVITÉS DES COMMISSIONS	18 - 30
◆ GROUPEMENTS COMMUNAUX	31 - 35
Compte rendu financier du 1^{er} janvier au 31 janvier 2007	36
◆ RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DES COMPTES	37
◆ BILANS comparés au 31.12.2006 et au 31.12.2007	38 - 39
◆ BOUCLEMENT DES COMPTES 2007	40
◆ FORTUNE NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2007	41
◆ COMPTE BUDGÉTAIRE 2007 DE FONCTIONNEMENT CHARGES PAR NATURE	42
◆ COMPTE BUDGÉTAIRE 2007 DE FONCTIONNEMENT REVENUS PAR NATURE	43
◆ INVESTISSEMENTS 2007	44

Crédits photographiques :

Photographie de couverture : Catherine Walder
Photographies page 4-5 : Thierry Bricet
Photographie page 16 : Pascal Regamey
Photographie page 19 : Catherine Walder
Photographie page 23 : Thierry Bricet
Photographie page 28 : Catherine Walder
Photographie page 29 : Catherine Walder
Photographie page 32 : Catherine Walder
Photographie page 33 : Jean-Pierre Wenger
Photographie page 34 : ORPC Seymaz

Photographie de couverture : *Fouilles archéologiques sur la place de Vandœuvres*

INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs, chers administrés,

Conformément à l'article 48 lit. e de la loi sur l'administration des communes (LAC) du 13 avril 1984, il appartient au maire et aux adjoints, dans une commune de moins de 3'000 habitants, d'établir le rapport administratif annuel et de le présenter au conseil municipal.

Ce document est aussi distribué à tous les habitants de Vandœuvre.

J'ai donc l'honneur et le plaisir de soumettre à votre lecture le rapport concernant l'administration et la gestion des finances communales pour l'année 2007.

Son objectif est de vous informer des principales décisions prises par le conseil municipal et de vous tenir au courant des faits importants qui se sont déroulés dans la commune durant l'année écoulée.

Les différents groupements, corporations et associations vous communiquent pour leur part, comme chaque année aussi, le résultat de leurs activités.

Vous pourrez aussi prendre connaissance – avec plaisir, je l'espère – des résultats financiers 2007, qui sont à nouveau excellents. L'utilisation des ressources fiscales et la gestion du patrimoine vous sont aussi communiquées, et, bien que l'année 2007 ait été scindée en deux périodes administratives, les élections municipales ayant eu lieu au printemps, le contenu de ce rapport concerne tout l'exercice.

Le 1^{er} juin 2007, ce ne sont pas moins de huit nouveaux conseillers municipaux qui sont entrés en fonction. Je profite de l'occasion qui m'est ici donnée pour exprimer ma sincère reconnaissance à toutes celles et ceux qui ont souhaité mettre un terme à leur mandat, et de remercier les nouveaux élus d'avoir décidé de consacrer temps et compétences à leur commune !

La tradition veut que soient aussi remerciés, dans la présente introduction, celles et ceux qui aident les élus, et plus particulièrement les trois membres de l'exécutif, à l'accomplissement de leurs tâches. Cette tradition est d'autant plus bienvenue que l'on n'a que rarement l'occasion, au quotidien, de le faire ! Que l'ensemble du personnel communal, qui remplit avec conscience, efficacité et dévouement son travail, trouve donc ici l'expression de ma vive et sincère gratitude !

Un merci tout particulier aux employés de la mairie qui, jour après jour, nous permettent d'assumer nos responsabilités d'exécutifs avec professionnalisme, mais aussi cordialité et bonne humeur !

Je vous laisse à votre lecture, non sans avoir encore au préalable remercié mes adjoints pour leur collaboration tout au long de l'année 2007, ainsi que pour la rédaction du présent rapport, élaboré aussi avec la collaboration du personnel administratif et de la comptable de la mairie.

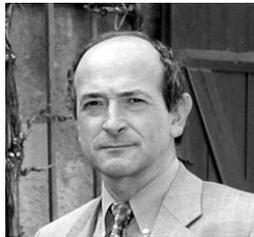
Catherine Kuffer
Maire

AUTORITÉS COMMUNALES
Législature 2007 - 2011



Catherine KUFFER
Maire

Conseillère municipale depuis juin 1995
Adjointe depuis juin 1999
Maire depuis juin 2003



Emmanuel FOËX
Adjoint

Conseiller municipal depuis juin 1995
Adjoint depuis mars 2001



Gabrielle GOURDOU-LABOURDETTE
Adjointe

Conseillère municipale depuis septembre 1994
Adjointe depuis juin 2003

Conseil municipal

Bureau



**Jean-Philippe
de TOLEDO**
Président
Conseiller municipal
depuis juin 1991



**Viviane
de WITT**
Vice-présidente
Conseillère municipale
depuis septembre 2000



**Michèle
STALDER**
Secrétaire
Conseillère municipale
depuis juin 2007

Conseillers municipaux



**Justin
BENOIT**
Conseiller municipal
depuis juin 1999



**Véronique
CHRISTE**
Conseillère municipale
depuis juin 1999



**Ariane
de LISLE-SARASIN**
Conseillère municipale
depuis juin 2007



**Hervé
DESPLAND**
Conseiller municipal
depuis juin 2007



**Bernard
GRUSON**
Conseiller municipal
depuis juin 2007



**Jean
de HALLER**
Conseiller municipal
depuis juin 2007



**Christophe
IMHOOS**
Conseiller municipal
depuis juin 1999



**Alexandre
MULLER**
Conseiller municipal
depuis juin 2007



**Eric
PRADERVAND**
Conseiller municipal
depuis juin 2003



**Thierry
PRADERVAND**
Conseiller municipal
depuis juin 1991



**Daniel
RINALDI**
Conseiller municipal
depuis décembre 1996



**Nicolas
TERRIER**
Conseiller municipal
depuis juin 1999



**Gilonne
VERMEIL**
Conseillère municipale
depuis juin 2007



**Lorin
VOUTAT**
Conseiller municipal
depuis juin 2007

AUTORITÉS COMMUNALES

Législature 2003 - 2007

Maire

KUFFER Catherine
Conseillère municipale dès juin 1995
Adjointe dès juin 1999
Maire dès juin 2003

Adjoint(e)s

FOËX Emmanuel
Conseiller municipal dès juin 1995
Adjoint dès mars 2001

GOURDOU-LABOURDETTE Gabrielle
Conseillère municipale dès septembre 1994
Adjointe dès juin 2003

CONSEIL MUNICIPAL Bureau

TURRETTINI Maurice
Président
Conseiller municipal dès juin 1991

BURRUS Christophe
Vice-Président
Conseiller municipal dès juin 1999

SUTTER Pierre
Secrétaire
Conseiller municipal dès juin 1999

CONSEIL MUNICIPAL

(membres ne faisant pas partie du Bureau)
(par ordre alphabétique)

BENOIT Justin
Conseiller municipal dès juin 1999

CHRISTE Véronique
Conseillère municipale dès juin 1999

GAMPERT Elizabeth
Conseillère municipale dès juin 1999

d'HESPEL Laurence
Conseillère municipale dès mars 2001

IMHOOS Christophe
Conseiller municipal dès juin 1999

LOSDYCK-BABEL Anne Claire
Conseillère municipale dès février 2006

PRADERVAND Eric
Conseiller municipal dès juin 2003

PRADERVAND Thierry
Conseiller municipal dès juin 1991

RINALDI Daniel
Conseiller municipal dès décembre 1996

TCHERAZ François
Conseiller municipal dès juin 2003

TERRIER Nicolas
Conseiller municipal dès juin 1999

de TOLEDO Jean-Philippe
Conseiller municipal dès juin 1991

de UTHEMANN Cyril
Conseiller municipal dès février 2006

de WITT Viviane
Conseillère municipale dès septembre 2000

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2003 - 2007

Administrative, financière et juridique

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Christophe BURRUS, Véronique CHRISTE, Elizabeth GAMPERT, Laurence d'HESPEL, Christophe IMHOOS, Anne Claire LOSDYCK-BABEL, Eric PRADERVAND, Thierry PRADERVAND, Daniel RINALDI, Pierre SUTTER, François TCHERAZ, Nicolas TERRIER, Jean-Philippe de TOLEDO(*), Maurice TURRETTINI, Cyril de UTHEMANN et Viviane de WITT.

Aménagement du territoire

Mesdames et Messieurs

Christophe BURRUS, Véronique CHRISTE, Laurence d'HESPEL, Christophe IMHOOS, Anne Claire LOSDYCK-BABEL, Eric PRADERVAND, Daniel RINALDI, Pierre SUTTER, Jean-Philippe de TOLEDO, Maurice TURRETTINI(*), Cyril de UTHEMANN et Viviane de WITT.

Aide sociale et humanitaire, coopération au développement

Madame et Messieurs

Justin BENOIT, Elizabeth GAMPERT(*), Christophe IMHOOS, Pierre SUTTER, François TCHERAZ et Cyril de UTHEMANN.

École, sports et loisirs

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Christophe BURRUS, Véronique CHRISTE(*), Anne Claire LOSDYCK-BABEL, Eric PRADERVAND, Thierry PRADERVAND, Pierre SUTTER et Nicolas TERRIER.

Environnement, mesures paysagères, gestion des déchets

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Véronique CHRISTE, Anne Claire LOSDYCK-BABEL, Thierry PRADERVAND, Daniel RINALDI, Nicolas TERRIER, Cyril de UTHEMANN(*) et Viviane de WITT.

Culture, manifestations communales, Aînés

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT, Véronique CHRISTE, Elizabeth GAMPERT, Laurence d'HESPEL, Christophe IMHOOS(*), Daniel RINALDI et François TCHERAZ.

Bâtiments communaux

Mesdames et Messieurs

Christophe BURRUS, Véronique CHRISTE, Elizabeth GAMPERT, Laurence d'HESPEL, Christophe IMHOOS, Eric PRADERVAND, Thierry PRADERVAND, Daniel RINALDI(*), François TCHERAZ, Maurice TURRETTINI et Viviane de WITT.

Sécurité routière, voirie, canalisations

Madame et Messieurs

Christophe BURRUS, Véronique CHRISTE, Eric PRADERVAND, Thierry PRADERVAND(*), Daniel RINALDI et Maurice TURRETTINI.

Information, communication

Mesdames et Messieurs

Véronique CHRISTE, Christophe IMHOOS, Daniel RINALDI, Nicolas TERRIER(*) et Viviane de WITT.

Naturalisations

Mesdames et Messieurs

Justin BENOIT(*), Christophe BURRUS, Elizabeth GAMPERT, Laurence d'HESPEL, Thierry PRADERVAND, Pierre SUTTER, François TCHERAZ et Maurice TURRETTINI.

Feu et sécurité

Madame et Messieurs

Christophe BURRUS, Véronique CHRISTE, Christophe IMHOOS, Eric PRADERVAND, Thierry PRADERVAND, Daniel RINALDI(*), Nicolas TERRIER et Maurice TURRETTINI.

COMMISSION SPÉCIALE

Réclamation (taxe professionnelle)

Madame et Messieurs

Jean-Philippe de TOLEDO, Maurice TURRETTINI et Viviane de WITT.

(*) Président(e) de la commission

COMMISSIONS	NOMBRES DE RÉUNIONS
Administrative, financière et juridique	1
Aide sociale et humanitaire, coopération au développement	2
Aménagement du territoire	2
Bâtiments communaux	--
Culture, manifestations communales, Aînés	2
Ecole, sports et loisirs	1
Environnement, mesures paysagères, gestion des déchets	--
Information, communication	1
Naturalisations	1
Sécurité routière, voirie, canalisations	1
Feu et sécurité	--

AUTORITÉS COMMUNALES

Législature 2007 - 2011

Maire

KUFFER Catherine Conseillère municipale dès juin 1995
Adjointe dès juin 1999
Maire dès juin 2003

Adjoint(e)s

FOËX Emmanuel Conseiller municipal dès juin 1995
Adjoint dès mars 2001

GOURDOU-LABOURDETTE Gabrielle Conseillère municipale dès septembre 1994
Adjointe dès juin 2003

CONSEIL MUNICIPAL Bureau

de TOLEDO Jean-Philippe Président
Conseiller municipal dès juin 1991

de WITT Viviane Vice-Présidente
Conseillère municipale dès septembre 2000

STALDER Michèle Secrétaire
Conseillère municipale dès juin 2007

CONSEIL MUNICIPAL (membres ne faisant pas partie du Bureau) (par ordre alphabétique)

BENOIT Justin Conseiller municipal dès juin 1999

CHRISTE Véronique Conseillère municipale dès juin 1999

DESPLAND Hervé Conseiller municipal dès juin 2007

GRUSON Bernard Conseiller municipal dès juin 2007

de HALLER Jean Conseiller municipal dès juin 2007

IMHOOS Christophe Conseiller municipal dès juin 1999

de LISLE-SARASIN Ariane Conseillère municipale dès juin 2007

MULLER Alexandre Conseiller municipal dès juin 2007

PRADERVAND Eric Conseiller municipal dès juin 2003

PRADERVAND Thierry Conseiller municipal dès juin 1991

RINALDI Daniel Conseiller municipal dès décembre 1996

TERRIER Nicolas Conseiller municipal dès juin 1999

VERMEIL Gilonne Conseillère municipale dès juin 2007

VOUTAT Lorin Conseiller municipal dès juin 2007

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2007- 2011

Administrative, financière et juridique

Président : M. Jean-Philippe de TOLEDO (EC)

Vice-président : M. Nicolas TERRIER (EC)

Membres :

Entente communale : MM. Bernard GRUSON, Jean de HALLER et Alexandre MULLER

Vandœuvres-Avance : M. Christophe IMHOOS

Vandœuvres-Convivial : M. Daniel RINALDI

Aide sociale et humanitaire

Présidente : Mme Ariane de LISLE (EC)

Vice-président : M. Lorin VOUTAT (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Hervé DESPLAND, Bernard GRUSON et Gilonne VERMEIL

Vandœuvres-Avance : M. Christophe IMHOOS

Vandœuvres-Convivial : M. Justin BENOIT

Aménagement du territoire et urbanisme

Président : M. Alexandre MULLER (EC)

Vice-président : M. Jean de HALLER (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Hervé DESPLAND, Jean-Philippe de TOLEDO et Gilonne VERMEIL

Vandœuvres-Avance : M. Christophe IMHOOS

Vandœuvres-Convivial : M. Daniel RINALDI

Bâtiments, feu et sécurité

Président : M. Hervé DESPLAND (EC)

Vice-président : M. Bernard GRUSON (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Alexandre MULLER, Lorin VOUTAT et Viviane de WITT

Vandœuvres-Avance : M. Thierry PRADERVAND

Vandœuvres-Convivial : M. Eric PRADERVAND

Communication et technologies de l'information

Président : M. Lorin VOUTAT (EC)

Vice-président : M. Nicolas TERRIER (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et M. Alexandre MULLER et Viviane de WITT

Vandœuvres-Avance : Mme Véronique CHRISTE

Vandœuvres-Convivial : M. Daniel RINALDI

Culture et manifestations

Présidente : Mme Viviane de WITT (EC)

Vice-présidente : Mme Michèle STALDER (EC)

Membres :

Entente communale : Mme et MM. Hervé DESPLAND, Ariane de LISLE et Nicolas TERRIER

Vandœuvres-Avance : M. Christophe IMHOOS

Vandœuvres-Convivial : M. Daniel RINALDI

École, sports et loisirs

Président : M. Nicolas TERRIER (EC)

Vice-présidente : Mme Ariane de LISLE (EC)

Entente communale : MM. Alexandre MULLER et Lorin VOUTAT

Vandœuvres-Avance : Mme Véronique CHRISTE

Vandœuvres-Convivial : M. Justin BENOIT

Environnement et paysage

Présidente : Mme Gilonne VERMEIL (EC)

Vice-présidente : Mme Michèle STALDER (EC)

Membres :

Entente communale : Mmes et M. Ariane de LISLE, Alexandre MULLER et Viviane de WITT

Vandœuvres-Avance : M. Thierry PRADERVAND

Vandœuvres-Convivial : M. Eric PRADERVAND

Naturalisations

Présidente : Mme Michèle STALDER (EC)

Vice-président : M. Hervé DESPLAND (EC)

Membres :

Entente communale : MM. Bernard GRUSON et Lorin VOUTAT

Vandœuvres-Avance : M. Thierry PRADERVAND

Vandœuvres-Convivial : M. Justin BENOIT

Routes et mobilité

Président : M. Bernard GRUSON (EC)

Vice-président : M. Alexandre MULLER (EC)

Membres :

Entente communale : MM. Hervé DESPLAND, Jean de HALLER et Lorin VOUTAT

Vandœuvres-Avance : M. Thierry PRADERVAND

Vandœuvres-Convivial : M. Eric PRADERVAND

COMMISSION SPÉCIALE

Réclamation (taxe professionnelle)

Membres :

Entente communale : MM. Jean-Philippe de TOLEDO et Lorin VOUTAT

Vandœuvres-Convivial : M. Justin BENOIT

COMMISSIONS	NOMBRES DE RÉUNIONS
Administrative, financière et juridique	1
Aide sociale et humanitaire	3
Aménagement du territoire et urbanisme	2
Bâtiments, feu et sécurité	1
Communication et technologies de l'information	3
Culture et manifestations	4
Ecole, sports et loisirs	1
Environnement et paysage	2
Naturalisations	1
Routes et mobilité	3

ACTIVITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu trois séances ordinaires du 1^{er} janvier au 31 mai 2007, et quatre séances ordinaires entre le 1^{er} juin et le 31 décembre 2007, selon le calendrier ci-dessous :

Législature 2003-2007

5 mars

- ◆ Renvoi à la commission Aménagement du territoire d'une pétition de trois habitants du chemin du Paradis qui s'opposent au projet de densification du hameau de Pressy.
- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Approbation d'une délibération à l'unanimité : désignation des jurés des tribunaux pour l'année 2008.

27 avril

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ *Par 8 voix favorables, 6 voix défavorables et 0 abstention*, approbation d'une résolution relative à l'adoption du plan directeur communal.

14 mai

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Délibérations :
 - approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements et du compte de variation de la fortune et du bilan, à l'unanimité ;
 - approbation des crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir, budget de fonctionnement 2006, à l'unanimité.

Législature 2007-2011

4 juin

- ◆ Prestation de serment des conseillers municipaux.
- ◆ Élection du bureau du conseil municipal.
- ◆ Répartition des fonctions et délégation des compétences entre le maire et les adjoints (selon l'art. 44 de la loi sur l'administration des communes).
- ◆ Désignation des diverses commissions permanentes, de leurs membres et de leurs présidents et vice-présidents.

24 septembre

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Délibération :
 - délégation de pouvoir à l'Exécutif pour la passation d'actes authentiques, acceptée à l'unanimité.

12 novembre

- ◆ Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2008.
- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.
- ◆ Délibérations :
 - sur préavis favorable de la commission *Administrative, financière et juridique*, approbation :
 - du budget de fonctionnement 2008 et du taux du centime additionnel à 31 centimes, à l'unanimité ;
 - de fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle à 100 %, à l'unanimité ;
 - indemnités aux maire et adjoints, acceptée à l'unanimité ;
 - subvention à la fondation Hardt, acceptée à l'unanimité
 - surfaces inconstructibles au bord des cours d'eau, plans n° 45-01 et 45-02, acceptée par *7 voix favorables, 3 voix défavorables et 2 abstentions.*
- ◆ Dossier de naturalisation traité à huis clos.

10 décembre

- ◆ Comptes-rendus et approbation des procès-verbaux des séances de commissions.



PERSONNEL COMMUNAL

Administration

M. Thierry BRICHET
Mme Martine BURKHALTER
Mlle Liliane CLEMENT
Mme Dominique JORNOD
Mme Aline SCHENK

Cantonniers

M. Samuel CASTELLA
M. Pierre PUGIN
M. Sébastien SAUGE
M. Christophe SCHMIDT

Entretien des bâtiments

Mme Anne GRUNDISCH
Mlle Elia RIBEIRO-COELHO
Mme Isabelle VALOT
M. Jean-François VALOT

Jardinier

M. Fernando COELHO

Patrouilleuses scolaires

Mme Karin ROESSING
Mme Nicole WENGER*

* Remplacée en août 2007 par Mme Monique FEHLMANN

STATISTIQUE VARIATION DE LA POPULATION DE VANDŒUVRES 1850-2007

ANNEE	TOTAL
1850	526
1860	532
1870	610
1880	572
1888	557
1900	542
1910	557
1920	622
1930	782
1941	898
1950	1073
1960	1282
1970	1448
1980	1711
1990	1865
2000	2334
2003	2455
2004	2578
2005	2613
2006	2601
2007	2670

ÉTAT CIVIL

Arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac »

Afin de répondre aux exigences légales et d'offrir des prestations plus étendues à leurs citoyens, les 3 offices de Collonge-Bellerive, Coligny et Corsier se sont associés pour créer l'arrondissement de l'état civil « Campagne et rive gauche du Lac » regroupant les communes d'Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Coligny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandœuvres.

L'office intercommunal de l'état civil a pris siège à Vésenaz, au chemin des Rayes no 3, le 17 septembre 2007.

Récapitulatif - Année 2007

	Mariages	Décès	Reconnaissances	Naissances	Reprises de nom (après divorce)
<i>Anières</i>	3	17	1	0	1
<i>Choulex</i>	7	7	1	0	1
<i>Collonge-Bellerive</i>	47	366	3	0	4
<i>Coligny</i>	63	31	3	0	4
<i>Corsier</i>	7	2	2	0	0
<i>Gy</i>	7	1	0	0	0
<i>Hermance</i>	22	9	0	0	0
<i>Meinier</i>	11	1	4	0	1
<i>Vandoeuvres</i>	41	14	1	0	1
Totaux	217	448	15	0	12



ACTIVITÉS RELATIVES AU SECTEUR PRIVÉ

Requêtes en autorisation de construire

L'Exécutif a traité 48 **dossiers** de requêtes en autorisation de construire, du 9 janvier au 17 décembre 2007, selon les statistiques suivantes :

1. Dossiers bouclés au 1^{er} juin 2008 :

46 dossiers ont été bouclés ; ils sont répartis comme suit

- <i>Préavis favorables</i>	35	0
- <i>Préavis défavorables</i>	1	0
- <i>La Commune ne se prononce pas</i>	0	0
- <i>Autorisations sans préavis communal</i>	10	0

(*) DCTI Département des Constructions et des Technologies de l'Information.

Ces demandes concernent les objets suivants :

- **11** agrandissements et/ou constructions de villas ou d'immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs,
- **09** transformations internes à des bâtiments existants (agrandissements, jours en toiture, façades, vérandas, chaufferies),
- **25** aménagements extérieurs (garages, piscines, couverts, réduits ou cabanes de jardin, clôtures, portails, annexes de bâtiments, etc),
- **01** aménagements sur voie publique (trottoirs, réfections de routes, carrefours, canalisations).

2. Dossiers de l'an 2007 actuellement en suspens au DCTI et projets abandonnés :

2 dossiers ont reçu les préavis suivants

- <i>Préavis favorables</i>	1
- <i>Préavis défavorables</i>	1
- <i>La Commune ne se prononce pas</i>	0
- <i>Projet abandonné</i>	0

Ces requêtes concernent les objets suivants :

- **02** constructions ou agrandissements de villas ou immeubles, avec ou sans aménagements extérieurs.

Il est rappelé que la Commune a uniquement un **droit de préavis**, la décision finale étant de la seule compétence du Canton (DCTI).

BÂTIMENTS, FEU ET SÉCURITÉ

L'année 2007 a été une année de transition entre des réalisations effectuées les années précédentes et celles à venir.

Plusieurs projets ont été initiés dans le but d'améliorer l'état du parc des bâtiments communaux.

Le projet de réhabilitation de la maison Bianchi, mis au point par l'atelier d'architecture de Monsieur Pierre Bonnet et son épouse, Mme Mireille Adam Bonnet, a bénéficié d'une autorisation de construire en juin 2007. Celle-ci a malheureusement fait l'objet d'une opposition d'un riverain et un recours a été déposé en août 2007.

Durant cette période où le dossier était en suspens, la commune a demandé aux architectes d'étudier des variantes au projet autorisé, dans le but d'améliorer le rapport qualité / coût de cette importante opération.

Chaque année, la commune engage un montant certain pour assurer l'entretien des bâti-

ments publics et locatifs. Ces travaux sont réalisés selon un planning annuel prévisible et concernent l'ensemble du parc immobilier.

Concernant les quatre immeubles du centre villageois, divers sondages et tests ont été effectués en vue de réparer les montées d'escaliers de chaque entrée.

Les travaux de rénovation des locaux, vétustes, de notre ancienne école ont été achevés dans le courant de l'été 2007. Les deux dernières classes non rénovées ont été entièrement refaites. Des travaux de peinture, d'électricité et d'éclairage ont permis de mettre aux normes ces locaux. Ainsi le jardin d'enfants Le Toboggan et la salle de travaux manuels ont retrouvé une belle allure et un confort digne de nos enfants.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

COMMUNICATION ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

La publication du journal communal *La Coquille* a occupé en grande partie les séances de la commission. Celui-ci a maintenant près de neuf ans d'existence et son rythme de parution évolue entre deux et trois numéros par année. Les sujets traités rendent compte tant des activités du conseil municipal et de la mairie que de la vie communale dans sa diversité. Des dossiers importants peuvent également faire l'objet d'un numéro spécial.

La plupart de textes sont écrits par les membres de la commission et les représentants de l'exécutif. Les habitants de la commune sont toujours les bienvenus pour exposer leur opinion dans les notices du courrier des lecteurs ou pour traiter d'un thème les intéressant à travers un article plus important.

Emmanuel Foëx

CULTURE ET MANIFESTATIONS

Les fouilles archéologiques autour de la villa gallo-romaine de la place du village devaient se terminer fin 2007. La découverte surprenante d'une partie d'un bassin monumental, datant du II^e siècle, lors de l'agrandissement de cette demeure, nous a incités à laisser les archéologues poursuivre leurs travaux de recherche. Ce bassin purement ornemental était situé au pied de la façade de la villa, ce qui témoigne de l'importance de cette demeure. Les fouilles se prolongeront jusqu'à l'aboutissement des études et l'obtention des autorisations de construire pour la réalisation de la nouvelle place du village.



Ce site a été retenu dans le cadre des Journées du Patrimoine. Les archéologues du Service cantonal d'archéologie, Denis Genequand et Evelyne Broillet-Ramjoué, ont passionné et tenu en haleine, par leurs explications brillantes et passionnantes, les nombreux visiteurs.

En février, une nouvelle de Nicolas Gogol, *Le journal d'un fou*, a été présentée dans la salle des combles de l'école. Cette pièce de théâtre a été adaptée et mise en scène par Yves Mahieu. Ce comédien bien connu à Vandœuvres nous a démontré une fois de plus ses talents multiples dans cette pièce russe étrange et bouleversante du XIX^e.

Pour respecter la tradition, nos Aînés se sont retrouvés à la salle communale, en début d'année, pour partager un repas convivial et festif suivi d'une conférence commentée par Monsieur Max Huber, coordinateur de *Santé en marche*. Il les a invités à améliorer leur qualité de vie en

pratiquant une activité physique saine et régulière.

En juin, nos Aînés se sont déplacés au Bouveret, au *Swiss Vapeur Parc*. Une visite guidée en petit train miniature leur a été proposée sur le site, suivie d'une balade au bord de l'embouchure du Rhône. En automne, c'est la visite exceptionnelle du *Musée Patek Philippe*, fleuron de nos manufactures horlogères, qui nous a tous émerveillés, par la qualité et la rareté des objets exposés.

Monsieur Mark Muller, Conseiller d'Etat, nous a fait le plaisir d'être notre orateur lors du discours du 1^{er} Août. Le *Jodlerclub Alphüttli*, composé de 15 yodleurs, deux cors des alpes, deux accordéons et une contrebasse, a animé la partie récréative de la soirée.

Le film d'Al Gore *Une vérité qui dérange* a été projeté à plus de 200 personnes dans la salle communale. Ce film a probablement été l'un des vecteurs essentiels de la prise de conscience, dans l'opinion publique, de la réalité des changements climatiques et de la gravité des problèmes qui seront à affronter dans le futur. Messieurs Claude Haegi, président de la FEDRE, et le professeur Martin Beniston, de la chaire de climatologie de l'Université de Genève, ont introduit le sujet et répondu aux diverses questions de l'auditoire.

Le marché de Noël s'est tenu sur le mail piétonnier pour la première fois. Il a connu un fort succès malgré le temps maussade et humide. L'esprit chaleureux et accueillant qui y règne en fait une manifestation incontournable, prélude des fêtes de fin d'année.

Gabrielle Gourdou-Labourdette

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

Le département de l'environnement et du paysage – au sein duquel sont inclus les domaines touchant l'élimination des déchets, la gestion des eaux et les territoires communaux non bâtis – a eu à traiter plusieurs dossiers.

Protection de l'environnement et mesures paysagères

La commune poursuit son plan d'entretien des lignées de chênes centenaires. Elle octroie une contribution aux propriétaires qui en font la demande et dont les spécimens sont particulièrement remarquables. Elle vient également en aide pour tout projet visant à reconstituer un cordon déjà existant. Ces mesures – qui peuvent s'étendre à d'autres espèces que les chênes, pourvu que celles-ci soient indigènes – visent à préserver la qualité forestière et paysagère de notre commune.

Élimination des déchets

Les déchets verts de la commune sont maintenant pris en charge par les représentants locaux des composteurs en bord de champ.

Après l'abandon du projet du GICAL, la commune avait eu l'autorisation exceptionnelle de procéder au recyclage des déchets verts par l'épandage en plein champ. La solution proposée auparavant par les services de l'État de transporter les matières à l'usine de compostage du Nant de Châtillon s'avérait coûteuse et surtout très peu écologique.

Le gouvernement cantonal s'est finalement rallié aux propositions de Coligny, Choulex et Vandœuvres pour remettre au goût du jour une méthode traditionnelle ayant depuis des siècles fait ses preuves : le compostage en andains en bord de champs.

Depuis plus d'un an que l'expérience a débuté, les résultats s'avèrent excellents et les nuisances olfactives que pouvaient redouter certains riverains sont extrêmement faibles.

Gestion des eaux

Depuis trois ans, la commune est maintenant associée à celles des Trois-Chênes pour l'élaboration de son plan général de l'évacuation des eaux. Directive fédérale qui impose à toute commune de Suisse de réaliser à moyen terme un cadastre et une planification de la gestion hydrologique.

Renaturation des cours d'eau

Pour la nouvelle législature, le département a décidé de réaliser un projet d'importance tant au niveau du paysage que de l'environnement.

Au contraire de communes frontalières plus richement dotées, Vandœuvres ne possède que deux cours d'eau qui lui sont spécifiques : le Moulonais et le nant de Bessinge. La Seymaz, elle, n'est pas à inclure dans un contexte communal, sa renaturation relevant d'un vaste projet à l'échelle cantonale.

L'intérêt s'est d'abord porté sur le Moulonais ; mais la réticence des propriétaires et les incertitudes quant à la viabilité du projet ont incité les membres de la commission *Environnement et paysage* à suggérer d'autres périmètres.

Deux secteurs ont été retenus pour étude : le nant de Bessinge et une zone à circulation hydrographique de grand intérêt se situant en contrebas de Miolan.

Subventions

La municipalité soutient plusieurs organisations engagées dans la défense de l'environnement et du paysage. **Pro Natura** reçoit une aide pour ses activités en général et plus spécifiquement pour l'entretien de son centre de nature de la Point-à-la-Bise, alors que l'**ASL** est encouragée pour le travail majeur qu'elle réalise en faveur de la sauvegarde de notre lac.

Nous soutenons également la section genevoise du **WWF**, l'**Aspo-Birdlife** pour la protection de nos oiseaux, ou des organisations ayant des projets plus centrés comme l'accueil des

animaux blessés ou la lutte contre l'élevage industriel.

La section suisse de **Mountain Wilderness** recueille également un encouragement pour ses activités. Cette association, fondée et cautionnée par des alpinistes de renom, tente de protéger les quelques régions des Alpes encore préservées du tourisme industriel. Contre la méca-

nisation de la montagne, elle tente également de faire cesser certaines pratiques dévastatrices comme le ski hélicopté ou les raids en scooter des neiges.

Emmanuel Foëx

Recensement des déchets et des objets récupérables de la population de Vandœuvres Statistiques annuelles dès 1997

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre d'habitants au 31.XII.	2022	2104	2207	2334	2400	2432	2555	2578	2575	2601	2670
Déchets ménagers tonnage	662.13	724.020	780.00	794.00	832.10	790.5	801.34	801.47	794.38	845.00	771.05
moyenne/habitant en kilos	327.46	344.00	353.42	340.18	346.70	325.04	313.63	310.88	308.49	324.87	288.78
Papier tonnage	47.52	57.32	58.68	74.00	59.25	87.95	90.00	75.00	87.44	94.00	90.16
moyenne/habitant en kilos	23.50	27.24	26.49	31.53	24.68	36.16	35.22	29.09	33.95	36.01	33.77
Déchets jardin tonnage	108.30	244.13	348.00	517.00.	617.36	442.46	590.00	526.02	678.00	717.00	765.83
moyenne/habitant en kilos	53.56	116.03	157.59	221.50	257.23	181.93	230.09	204.04	263.30	274.71	286.82
Verre tonnage	52.00	71.50	52.00	53.00	72.80	--	58.00	60.63	52.28	50.00	53.29
moyenne/habitant en kilos	25.72	33.00	23.28	22.92	30.33	--	22.7	23.51	20.30	19.15	19.95
PET tonnage	0.60	1.48	2.54	3.50	1.88	3.02	3.72	4.94	3.65	4.81	5.42
Alu tonnage	-	1.2	0.8	1.8	2.4	1.1	2.6	4.15	1.64	1.47	2.32
Huiles Tonnage – dès 2001	-	-	-	-	0.4	0.4	0.3	0.3	0.6	0.8	0.6
Textiles tonnage	2.34	3.15	3.37	4.18	4.68	5.76	5.96	6.7	7.87	7.916	7.665
BOIS Tonnage – dès 2004								4.36	8.00	8.00	0.0

Selon les statistiques cantonales 2007 concernant l'état des collectes sélectives, le taux de recyclage de la Commune de Vandœuvres s'élève à une moyenne de 53.7 %, contre 51.7 % en 2006.

En 2007, Vandœuvres se trouve en 5^{ème} position des communes genevoises (en 8^{ème} place en 2006) après celles de Cartigny (58.8 %), Anières (58.1 %), Laconnex (55.0 %), Corsier (55.6 %), Collonge-Bellerive (53.5 %).

ROUTES ET MOBILITÉ

L'année a commencé par une séance d'information aux riverains concernant **les mesures de modération du trafic sur le chemin de la Seymaz**, en présence du bureau d'ingénieurs mandaté pour cette étude. Avant cette réunion, la commission avait réaffirmé sa position : réaliser le projet dans son intégralité, afin d'atteindre réellement le but recherché : diminuer la vitesse pour augmenter la sécurité. La question de savoir s'il fallait des seuils, un deuxième radar ou des feux, un trottoir côté Voirons ou une piste cyclable, un giratoire ou non à l'intersection du chemin de la Seymaz avec la route de Mon-Idée, était encore ouverte en ce début d'année.

Au printemps 2007, le chantier de mise en séparatif sur la route de Vandœuvres, entre les chemins de Planta et Fol, a enfin été terminé. La commission Routes et mobilité, aussi compétente pour les **travaux en sous-sol**, a alors souhaité poursuivre la mise en séparatif du réseau communal (qui est d'ailleurs une obligation fédérale). L'ingénieur civil habituellement mandaté par la commune a été prié de procéder à une pré-étude pour les secteurs dits des Buclines, de la Blonde et de Tattes-Fontaine.

Après les inondations du début du mois d'août, il s'est avéré prioritaire d'engager les travaux de **mise en séparatif eaux claires eaux usées dans le secteur de Tattes-Fontaine**. Ce bassin-versant comportant aussi le seul tronçon de la route de Vandœuvres encore dépourvu de revêtement phonoabsorbant, ces deux arguments se sont additionnés. Pour rappel, c'est le canton qui décide de son programme de remise en état des routes cantonales ; la route de Vandœuvres en fait partie.

Les travaux menés dans le centre du village n'ont pas occupé la commission, étant dirigés par le canton. Ils consistaient en la construction d'un giratoire à l'intersection des trois routes cantonales de Vandœuvres, Choulex et Meinier, et d'un îlot central à celle des Hauts-Crêts, de l'élargissement du trottoir sur la route de Vandœuvres et de la mise en place d'un revêtement phonoabsorbant.

Lors de la première séance de la nouvelle législature, le 25 juin, la soussignée a exposé aux nouveaux commissaires les **projets en cours nécessitant un crédit d'investissement**, et donc un travail en commissions (des routes puis financière), ainsi que **les travaux découlant du budget de fonctionnement**, qui font partie des tâches de gestion communale : un programme de réfection des chemins communaux en est un exemple.

Lors de cette séance, le projet relatif au chemin de la Seymaz a aussi été présenté, ainsi que la position des riverains, qui étaient, pour l'essentiel, satisfaits, sauf au sujet du coût, qu'ils jugeaient élevé, vu qu'il ne comprenait pas un nouvel éclairage public, ni les interventions en sous-sol.

La **zone 30 km/h** projetée dans le secteur sud de la commune (Tattes-Fontaine, Cocuaz, Troupe, Lulasse, Peutets) a aussi reçu un préavis favorable, sous réserve de simplifications des mesures envisagées.

Le 20 août, une séance, élargie à tous les membres du conseil municipal, a été organisée afin de connaître la position définitive des riverains du chemin de la Seymaz. En effet, suite à une réunion, tenue le 29 juin, il était apparu que les intéressés n'étaient pas d'accord entre eux. La présence du bureau d'ingénieurs Trafitec a permis de clarifier des questions d'ordre technique, d'exclure certaines hypothèses (par exemple les « feux intelligents », qui ne sont plus autorisés), et de prendre acte de l'accord de principe des représentants des riverains, qui ont renouvelé leur souhait de voir installé un feu muni d'un radar et leur souci de voir un projet réalisable rapidement.

Vu le coût – encore très approximatif – du projet, la question de scinder le projet en plusieurs étapes a été soulevée, avec la réponse qu'un tel « saucissonnage » coûte plus cher encore et que les travaux durent plus longtemps. Renoncer aux seuils permettrait, par exemple, d'économiser moins de Fr. 150'000.-.

Le 1^{er} octobre, Mme le Maire a rencontré la gendarmerie, qui lui a confirmé la quasi-impossibilité d'obtenir des feux munis de radar au chemin de la Seymaz (notamment à l'intersection avec le chemin De-Westerweller), la procédure s'étendant sur plusieurs années et la réponse dépendant du caractère accidentogène de la zone.

La commission a alors préavisé favorablement la réalisation de l'ensemble du projet, y compris les seuils, le sens unique sur le premier tronçon du chemin du Pré-Moineau, la mise en souterrain des câbles électriques et l'installation de nouveaux candélabres.

Lors de cette même séance, M. P. Erbeia, ingénieur civil, est venu expliquer aux membres de la commission les données techniques de la

mise en séparatif dans le secteur de Tattes-Fontaine, ainsi que les raisons des travaux indispensables à effectuer durant le même chantier : interventions des SIG pour le transport de l'eau, l'électricité et la fibre optique, nécessité de resurfacier toute la chaussée du chemin de Tattes-Fontaine, etc. M. Erbeia a aussi informé les commissaires que cette nouvelle étape dans la mise en séparatif permettra d'assainir un grand bassin-versant, du chemin de la Seymaz au chemin Vert.

Catherine Kuffer



Coup de jeune au chemin Sans-Nom par nos cantonniers

AIDE SOCIALE ET HUMANITAIRE

Coopération au développement

La commission s'est réunie à cinq reprises pour étudier une sélection des nombreux dossiers que la mairie reçoit. L'année écoulée ayant été une année de transition, les nouveaux-elles conseillers-ères se sont informé(e)s du mode de fonctionnement de la commission. Celle-ci s'impose des choix rigoureux en regard des demandes d'aides qui lui sont proposées. Les dossiers sont étudiés attentivement et une attention particulière est apportée au budget. Toute association qui ne répond pas à certains critères (trop de frais administratifs et budget par trop important) aura moins de chances d'être retenue. Cette exigence de qualité s'applique également envers des o.n.g qui sont soutenues depuis quelques années déjà. Pour des raisons diverses, la commission peut ainsi proposer de suspendre son aide à telle organisation qui ne remplit plus les critères qu'elle s'est fixés.

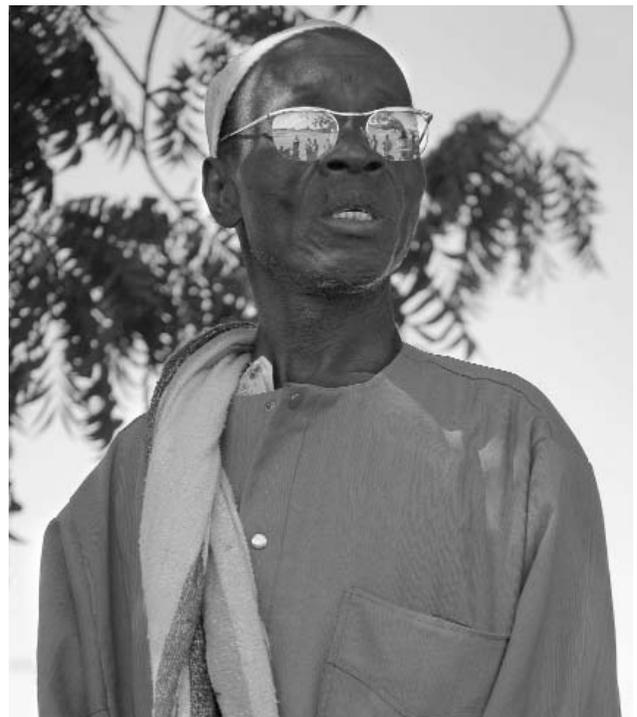
Une manière d'apprécier l'engagement des responsables d'une association – et le bon fonctionnement de celle-ci – est de procéder à une audition. Dans la majeure partie des cas, le choix préalable des commissaires se révèle positif s'il s'agit d'une organisation nouvellement sollicitée.

Dans ce sens, nous avons reçu la visite de Monsieur Etienne Basset, président de *l'association genevoise de soutien au centre écologique Albert Schweitzer*. Une antenne est basée au Burkina Faso et se propose de venir en aide aux populations précaires des grandes villes par la voie du recyclage des déchets. Cette idée originale a un double impact : l'assainissement des villes (autant que faire se peut) et la réinsertion dans un travail artisanal de personnes en rupture sociale.

Nous avons également reçu Monsieur Laurent Mozer et son équipe dont l'association *Mate Cocido* œuvre en Argentine en faveur des enfants et des populations que la crise économique a mis à la rue. Le projet présenté envisage de fournir des foyers d'accueil à des familles vivant sous les ponts dans une banlieue de

Buenos Aires. Ceci en réinvestissant et en aménageant des structures de dépôt que les entreprises en faillite ont laissé à l'abandon.

D'autre part, la commission a réitéré sa confiance à des organisations avec lesquelles elle collabore depuis plusieurs années et qui ont prouvé la valeur de leur travail. Il s'agit notamment de *l'Arvan* qui est bien connue des habitants de la commune puisque ses fondateurs sont tous des gentils de Vandœuvres. Cette organisation a développé des liens de longue durée dans la région du Sahel burkinabé. Ses projets ont progressivement pris de l'ampleur, raison pour laquelle ses responsables ont décidé d'entrer en collaboration avec Nouvelle Planète qui a une représentation permanente dans la capitale.



Chef de village (Kébakoroa, Burkina Faso)

Autre association gérée avec beaucoup de rigueur, *Vivamos mejor* travaille principalement en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Elle fonctionne comme une fédération de projets autonomes à chaque pays. La commune soutient depuis quelques années un programme d'assainissement et d'éducation dans une favela de Rio de Janeiro.

Citons encore des associations telles que *Horyzon*, dont nous suivons depuis plusieurs années les efforts prodigués en Arménie, *Krousar Thmey* qui œuvre pour les enfants handicapés au Cambodge ou *Asskam* dont l'action est orientée vers la sauvegarde des enfants issus de la prostitution à Bombay ainsi que *Ushagram Trust* qui nous a proposé un nouveau dossier se situant dans l'état d'Orissa en Inde.

L'association **Jatur (Jeunes associés temporairement à une réalisation)** est également un interlocuteur pour lequel nous avons beaucoup d'intérêt. La commission a cette année décidé de financer un projet au Bénin axé sur l'élevage. Un groupe de jeunes de 16 à 19 ans participeront durant plusieurs semaines à la pose des fondations de nouveaux bâtiments.

Nous avons également une attention particulière pour **Nordesta** qui remplit parfaitement les critères du développement durable : cette organisation met en place des projets de reforestation au Brésil tout en élaborant des plans d'éducation et d'aide aux populations locales. À travers des centres artisanaux, des structures d'accueil pour enfants et des centres de formation agricoles, une sensibilisation à la problématique de l'homme et de son environnement y est diffusée. Défendant le mouvement des Sans Terre, l'association, par son opiniâtre présidente, promeut cependant le dialogue avec les grands propriétaires terriens afin que des solutions puissent être élaborées dans le but de préserver l'environnement tout en offrant un espace de travail pour les paysans à très faible revenu.

Deux nouveaux dossiers sont venus compléter cette aide au développement :

L'un est en Colombie (**Fondation Aide aux enfants – Foyers Bambi**) où il est proposé de subventionner des centres de formation pour les enfants vivant dans les quartiers difficiles des grandes villes.

L'autre se trouve à Haïti, où l'association **Eirene** investit dans le développement durable en établissant de petites centrales solaires pour les populations paysannes des montagnes. La garantie, dans un pays très instable, est que ces populations sont très peu touchées par la criminalité des villes.

Aide humanitaire

À travers l'association **Bilifou-Bilifou**, la commission encourage depuis plus de cinq ans les efforts du docteur Philippe Bédard au Burkina Faso. Il s'y rend plusieurs fois par an pour opérer bénévolement les plus démunis. Dans un autre registre, il s'occupe également de la réhabilitation de l'hôpital de brousse de Ouahigouya ainsi que de la formation de son personnel.

Nous soutenons également l'**Association des amis de Sœur Emmanuelle** dont l'engagement envers les populations défavorisées au Soudan notamment est exemplaire.

Un projet de **Nouvelle Planète** au secours d'une nation indienne de l'est de l'Amazonie que la déforestation anéantit progressivement a également retenu notre attention.

Aide sociale

Une cinquantaine d'associations, pour la plupart ayant leur siège à Genève, sont subventionnées. Certaines reçoivent une contribution plus importante du fait que leur travail est suivi plus attentivement par la municipalité.

Il s'agit notamment du groupement **Bateau Genève** dont le bâtiment est bien connu des Genevois et qui fonctionne comme centre d'accueil pour les personnes marginalisées. Afin de rentabiliser ces lieux coûteux par leur entretien, le bateau se loue pour des soirées et des manifestations.

L'association des **Villas Yo-Yo** a également obtenu un soutien ; son idée d'offrir un espace de sécurité aux enfants à la sortie de l'école lorsque les parents ne peuvent s'en occuper avant le soir est quelque chose de novateur pour les quartiers sensibles des cités.

D'autres associations reçoivent une attention particulière de notre part comme le **Triologue** qui opère en tant que centre de conseil et d'orientation pour les personnes en détresse, **Carrefour Prison, Réalise** ou la fondation **Théodora** qui vient en aide, par ses animations, aux enfants hospitalisés pour des maladies graves.

Emmanuel Foëx

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La commission s'est réunie une première fois le 27 février pour examiner les dernières remarques émises par le canton sur le projet de **plan directeur communal** à l'étude depuis la fin de la législature précédente.

La commission a ainsi encore apporté les modifications suivantes au projet de plan directeur :

- abandon du plan de site de Pressy. Le DCTI n'ayant pas accepté l'échange de zones entre un terrain privé d'environ 33'000 m² sis au chemin de l'Ecorcherie en zone agricole et plus de 40'000 m² appartenant au Golf Club de Genève en zone villa, il devenait inutile de placer le « hameau » de Pressy sous la protection d'un plan de site.
- renoncement, dans le cadre de la même réflexion, à placer le golf en zone sportive, ce qui ne constituait pas une priorité pour les autorités communales, mais, en revanche, aurait entraîné la perte des droits à bâtir de la partie du golf en zone villa.

Ainsi que cela a été rappelé à la commission ce soir-là, la procédure obligée suivie durant ces longues années a été la suivante :

- élaboration du projet par Mme A. Ortis, architecte-urbaniste. Travail en concertation avec l'exécutif et la commission ad hoc ;
- remise de l'avant-projet à l'Etat, en 2005, pour accord de principe (les plans directeurs communaux devant être conformes au plan directeur cantonal) ;
- projet transmis aux services compétents du DCTI pour accord (novembre 2006) ;
- consultation des communes voisines (décembre 2006) ;
- dernières demandes de modifications ou adaptations du projet par le service cantonal des plans directeurs ;
- dossier soumis à la commission pour préavis définitif avant l'approbation (par le biais d'une résolution) du conseil municipal, puis arrêté du Conseil d'Etat.

Les commissaires qui affirmaient vouloir

encore apporter des améliorations à ce projet, jugé minimaliste, ne l'ayant pas fait malgré des demandes réitérées, le conseil municipal a adopté, le 2 avril, la résolution suivante :

Adopter le plan directeur communal dans sa version datée « mars 2007 », sous réserve de l'abandon de la proposition de mise en zone sportive de la parcelle n° 2730 de 420'000 m², classée en zone agricole et de la parcelle n° 2431 de 41'000 m², classée en zone villa, propriétés de la S.I. du Golf de Bessinge, et de prévoir son entrée en vigueur au jour de l'arrêté du Conseil d'Etat.

Le 26 juin 2007, le Conseil d'Etat entérinait ce plan directeur communal, qui a désormais force de loi et peut être opposé aux services de l'administration cantonale.

Lors de la première séance de la législature, présentation a été faite aux nouveaux élus, membres de la commission de l'aménagement du territoire, du **dossier relatif au réaménagement de la place de Vandœuvres et des espaces publics du village**.

Un mandat allant dans ce sens avait été accordé à l'Exécutif par le conseil municipal suite à l'abattage du marronnier, pivot de la construction de la place dans les années 70, le but de cette pré-étude étant de revitaliser le village et améliorer les liaisons piétonnes entre les différents espaces publics.

MM. Ph. Calame, architecte, Ch. Beusch, urbaniste, et A. Etienne, paysagiste, ont présenté à la commission, plans et maquettes à l'appui, le résultat de cet avant-projet, auquel est aussi associé le bureau d'ingénieurs civils Trafitec, pour l'étude d'une zone 20 km/h sur le chemin des Peutets, dans la continuation de la place.

Cette pré-étude, faite de février à juillet 2007, a permis : 1. de dresser un état des lieux de tous les espaces publics du village. 2. de faire des propositions. 3. d'établir un pré-chiffrage.

Huit secteurs ont été étudiés : ch. des Peutets entre le Rossignol et la Blanche / ch. des Peutets

entre la Blanche et la zone 20 km/h / zone 20 km/h du ch. des Peutets, aussi dénommée zone de rencontre / nouveaux accès au parc de la mairie / mail piétonnier jusqu'à la menuiserie de M. G. Leroux / parking extérieur communal – rte de Meinier / rte de Meinier direction école et centre communal / place de Vandœuvres.

Ce dernier secteur devant être traité en priorité, vu le trou laissé par le marronnier et celui, encore plus conséquent, dû aux fouilles archéologiques.

Certains commissaires auraient souhaité reconsidérer le bâti de la place en y implantant des constructions modestes qui auraient diminué l'impact du bâtiment de l'auberge sur celle-ci. Finalement, la volonté du conseil municipal a été de ne pas reproduire l'implantation architecturale de la place telle qu'elle était il y a quarante ans, mais bien de réaménager celle-ci en cherchant à unifier son périmètre tout en tenant compte du temple, classé, et du dénivelé important. Le conseil a cependant demandé aux mandataires d'intégrer dans leur étude la possibilité d'améliorer le bâtiment de l'auberge, vu son impact visuel important sur la place.

L'étude des cheminements piétonniers permettant de sécuriser les enfants sur le chemin de l'école et d'agrémenter les déplacements piétonniers dans le village est, pour l'heure, restée lettre morte, les différents propriétaires concernés par une demande communale de droit de passage n'ayant pas souhaité entrer en matière.

Lors de la dernière séance de l'année, le conseil municipal a demandé à l'exécutif de confier à M. Ph. Calame la suite du projet en demandant à ce dernier de limiter les coûts et d'apporter les modifications requises à cette première étude.

Autre objet de débats importants au sein de la commission dès l'automne 2007, le nouveau plan directeur communal permettant dorénavant d'envisager ce projet : la **construction d'immeubles de logements le long de la route de Meinier, dans la continuation du centre communal.**

La parcelle, communale, sur laquelle sont situés les terrains de tennis et de sport, est actuellement située en zone de verdure. Elle doit

donc avant tout être déclassée en zone 4B protégée ou de développement.

Dans sa séance de septembre, la commission a été informée de la procédure à suivre : la commune établit un projet de loi prévoyant le déclassement considéré, assorti d'un plan, d'un exposé des motifs et d'un rapport au sens de l'art. 47 de l'Ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire.

Ces documents, une fois validés par les services du département du territoire, feront l'objet d'une résolution du conseil municipal, transmise au Conseil d'Etat en vue de l'ouverture d'une procédure de déclassement devant le Grand Conseil (art. 16 de la loi sur l'aménagement du territoire).

Parallèlement à cette procédure, longue et difficile, les commissaires auront le souci de trouver un **nouvel emplacement pour le terrain de sport**. Concernant le **tennis club**, les instances cantonales ont rappelé à l'exécutif qu'elles privilégient dorénavant les solutions intercommunales. À ce jour, toutes les solutions sont envisageables.

Forte de l'accord du conseil municipal pour aller de l'avant avec cette procédure de déclassement, Mme le Maire a sollicité dès l'automne un premier entretien avec la directrice de l'aménagement du territoire, qui lui a affirmé qu'il était possible de faire « déborder » le déclassement sur la zone agricole contiguë.

Après avoir pris contact avec les propriétaires concernés, l'exécutif a été chargé de mandater un architecte pour une première étude de faisabilité, avec toutes les variantes possibles, avec ou sans débordement sur la zone agricole.

Catherine Kuffer

ÉCOLE, SPORTS ET LOISIRS

Les effectifs de nos élèves, légèrement en baisse, n'ont pas entraîné de changements notables à l'école, ni auprès des associations en charge du parascolaire. La commission École, sports et loisirs souligne les très bonnes relations qu'elle entretient avec le corps enseignant et les membres des associations.

L'association *Sel et Poivre* a bien géré le restaurant scolaire, qui fait désormais partie intégrante des prestations communales découlant de l'évolution de notre société, quant au partage des charges professionnelles au sein des familles.

Elle gère parfaitement les relations avec les animatrices du GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire), et le restaurateur prestataire, Monsieur Didier Jacquet. Elle assure la gestion des présences, soutient les intendantes responsables du bon déroulement du service des repas et le tournus des mamans bénévoles.

Sel et Poivre joue le rôle de conciliateur, parfois de médiateur entre tous les différents partenaires qui assurent ce service. Son comité est le

parfait interlocuteur de la commune, qui lui assure tout son soutien.

L'APEVAN est devenue, aux cours des années, une institution incontournable qui propose un éventail d'activités très appréciées, comme les cours d'anglais, de théâtre, de peinture, etc. L'Association des parents d'élèves de Vandœuvre est l'initiatrice de plusieurs manifestations ponctuelles proposées pendant l'année scolaire à nos enfants. L'APEVAN définit les trajets du *Pedibus* pendant la semaine de sensibilisation, visant à inciter les élèves à se rendre à pied à l'école, organise la semaine sans TV en proposant une gamme d'activités ludiques dès 16h, distribue des pommes ou du lait, etc. Elle s'investit aussi dans les agapes offertes par la commune lors des manifestations scolaires comme les Promotions ou la Fête de l'Escalade.

Suite à de nombreuses déprédations, il fut décidé à l'unanimité de remettre la Fête de l'Escalade dans un contexte plus authentique, c'est-à-dire en plein air. À la lueur de torches et de bûches incandescentes, le cortège et le défilé



Sur les escaliers du préau, les enfants ont interprété les chants traditionnels sous la direction de M. Veuve

des enfants déguisés ont créé une ambiance chaleureuse et conviviale dans le préau de l'école, où les enseignants ont servi la traditionnelle soupe aux légumes.

Le Collectif des mondes contraires, troupe de théâtre engagée, dirigée par des Vandœuvriennes, a présenté son spectacle *Emir et Cador, innocent when you dream* aux élèves des classes supérieures. Cette pièce sensibilisait nos jeunes aux problèmes d'intégration des personnes émigrantes. Le sujet et le jeu de rôle qui s'en suivaient les a passionnés car la plupart d'entre eux connaissent dans leur histoire familiale un parent qui a dû, un jour, s'intégrer dans un pays d'adoption par choix ou par obligation.

Pour le sport, comme toujours nous avons subventionné nos manèges et divers clubs et associations auxquels sont inscrits nos habitants, ainsi que ceux relevant d'intérêts cantonaux, comme le SlowUp, pendant les Fêtes de Genève, ou la Course de l'Escalade.

Une pétition signée par de nombreux enfants demande la création d'une rampe de skate-board. Le projet et son emplacement sont à l'étude.

La commune a participé assidûment à l'étude de faisabilité d'un centre sportif intercommunal regroupant dix communes d'Arve-Lac, sur le

site de Rouelbeau/Pallanterie.

En outre, Vandœuvres a accueilli le 39^{ème} Test d'orientation de nuit organisé par l'Association suisse de sous-officiers, section Genève. Plus de 400 participants ont parcouru la commune de long en large afin d'être enregistrés sur les nombreux postes de contrôle en un temps record.

Plus concrètement, la commission s'est engagée pour la réalisation du deuxième entraînement de la Course de l'Escalade, un dimanche du mois d'octobre. Près de 1'000 coureurs se sont réunis pour l'échauffement dans le parc de la mairie avant de s'élancer à la découverte de nos chemins sur des distances de deux à dix kilomètres. À leur arrivée, un petit déjeuner mérité leur fut servi dans l'allégresse, par nos bénévoles et nos fidèles pompiers.

Gabrielle Gourdou-Labourdette



Un millier de personnes s'échauffent dans le Parc de la mairie, avant l'entraînement pour la course de l'Escalade...

ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET JURIDIQUE

La commission administrative, financière et juridique s'est réunie deux fois en 2007 : le 17 avril, pour l'approbation des comptes 2006, avec les conseillers municipaux de la législature 2003-2007 pour leur dernière séance, et le 30 octobre, pour le budget 2008, présenté à la commission dans sa nouvelle composition.

La commission prit note, lors de cette séance, de l'importance du report de charges canton-communes. Celui-ci comprend essentiellement une augmentation des frais de perception des impôts refacturés aux communes, une augmentation de la compensation financière versée aux communes frontalières et la suppression de la part des communes à l'impôt sur les bénéfices et gains immobiliers.

La commission prit ensuite connaissance du projet de budget 2008 préparé, avec beaucoup de prudence et de concision, par la comptable de la commune, en collaboration avec le maire et le président de la commission.

Sachant que la loi actuelle sur les reports de charges Etat-communes est en vigueur jusqu'à fin 2009, la commission a été informée de la création d'une commission intercommunale, dépendante de l'Association des communes genevoises (ACG), ayant pour but la mise au point d'un nouveau système de péréquation.

Parmi d'autres augmentations, les conseillers ont notamment remarqué, lors de la préparation du budget 2008, celle des provisions d'honoraires pour études de projets et l'engagement d'un agent de sécurité municipal (ASM) à cinquante pour cent (soit 20h par semaine). Celui-ci sera engagé par la commune de Collonge-Bellerive, dans le cadre d'un partenariat intercommunal.

Autre source d'augmentation du budget, la volonté de l'adjoint délégué à l'aide au développement de renforcer le soutien aux organisations humanitaires, qui s'élève actuellement à un pour cent des charges du budget. L'aide sociale, réservée aux associations et organisations genevoises et suisses, sera augmentée symétriquement.

Il fut encore décidé de renoncer désormais à prélever la taxe professionnelle, qui était déjà défalquée à nonante pour cent.

Quant au centime additionnel, il fut maintenu à 31.

Au niveau des investissements, une subvention ponctuelle et additionnelle à celle mise au budget fut octroyée à la Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, en raison de la manière remarquable avec laquelle cette fondation, sans but lucratif, a restauré son patrimoine et réussi à éviter sa disparition.

Dans l'impossibilité du moment de réaliser des objectifs concrets, les projets étant non aboutis ou retardés pour divers motifs, une liste, non exhaustive, des importants investissements à venir fut dressée. Elle comporte, notamment, les mesures de modération au chemin de la Seymaz, la zone 30 km/h dans le secteur sud de la commune, la mise en séparatif du secteur Tattes-Fontaine - route de Vandœuvres, la rénovation de la place du village, la réhabilitation de la maison Bianchi et le déclassement de la zone de verdure route de Meinier en vue de la construction d'immeubles.

Catherine Kuffer

GROUPEMENTS COMMUNAUX

Compagnie des Sapeurs-pompiers

Au 1^{er} janvier 2008, la compagnie des sapeurs-pompiers de Vandœuvres se composait d'un capitaine, d'un officier, de deux sous-officiers supérieurs, de trois caporaux, d'un appointé et de vingt-quatre sapeurs, pour un effectif de trente-et-une personnes (dont deux femmes).

La Compagnie totalise, pour l'année 2007, **97 interventions** dont le détail est le suivant :

- deux incendies-habitation-villa
- un incendie-habitation-cheminée
- deux incendies-container
- un incendie-nature-arbre
- un incendie-nature-champs
- un incendie-nature-broussailles
- une fumée-habitation-chaufferie
- une fumée-habitation-appartement
- une odeur de brûlé
- quarante-huit inondations-bâtiment-cave
- deux inondations-logement
- une inondation-bâtiment-commerce
- une inondation-voie publique-canalisation
- dix déblaiements de branches/préventions de chute d'arbres sur la voie publique
- une prévention-bâtiment-échafaudage (Chêne-Bougeries)
- quatorze destructions nids d'insectes
- quatre récupérations essaims d'abeilles
- quatre sauvetages-assistance-chute (*SlowUp*; accident scooter-piéton)
- un sauvetage-assistance-autre (querelle de voisinage).

Ce nombre record d'interventions s'explique par les fortes intempéries qui eurent lieu, l'une en janvier (fortes chutes de neige) et l'autre le 2 août lorsqu'un déluge d'eau s'est abattu en quelques minutes sur la Commune en milieu de journée. À noter qu'un violent incendie a entièrement détruit un chalet à Bessinge en janvier, ayant mobilisé en pleine nuit la Compagnie au complet ainsi que les pompiers professionnels du S.I.S. (Ville) et du S.S.A. (Aéroport).

Concernant l'entraînement habituel des

sapeurs-pompiers, cinq exercices annuels obligatoires ont eu lieu dont un exercice surprise, cinq exercices APR (protection de la respiration) dont un à l'usine des Cheneviers (Aïre) avec la compagnie de Chêne-Bougeries, ainsi que six services motopompe (service d'entretien).

Les sapeurs ont également assuré des gardes de préservation dans les locaux communaux et de parking (concours hippiques) durant cette même période et activement participé aux traditionnelles fêtes des Promotions, du 1^{er} août et de l'Escalade. De même, ils ont fourni un soutien au *SlowUp* le 5 août.

La Compagnie a en outre assisté, par l'entremise de ses représentants, aux assemblées générales annuelles de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers (FGSP) et de la Caisse de secours Arve-Lac. Enfin, elle a tenu ses assemblées générales usuelles de janvier et juin.

Le nombre annuel total d'heures, toutes activités et personnes confondues, s'élève ainsi à **1'855.35 heures**.

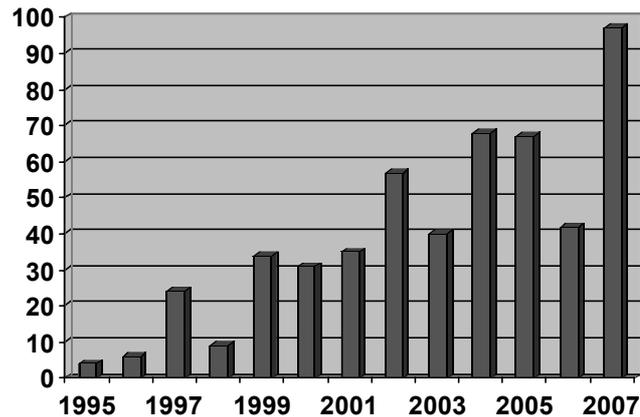
L'année 2007 a été marquée par le départ de l'Appointé Daniel Margel après vingt-et-une années de bons et loyaux services. Admis le 4 août 1986, il a suivi l'école de formation l'année suivante, puis l'école de machiniste motopompe en 1989 ainsi que les cours radio (1990), pyrotechnique (2001) et récupération d'insectes (2002). Figure connue de la Commune pour son engagement fidèle, il a quitté cette dernière à fin novembre pour s'établir en Valais.

L'effectif de la Compagnie n'a pas connu d'autres modifications notables sous cette réserve.

Pour plus d'amples informations, consultez le site web : <http://www.pompiers-vandoeuvres.ch> (également accessible depuis le site de la commune: <http://www.vandoeuvres.ch>).

Christophe Imhoos

Statistique des interventions annuelles (depuis 1995)



1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
4	6	24	9	34	31	35	57	40	68	67	42	97

Club de bridge

Les amateurs de bridge de Vandœuvres et des environs continuent à prendre le chemin du centre communal chaque jeudi pour s'adonner à leur jeu préféré. Pour la première fois depuis sa création, le club compte plus de 100 membres !

Le club a maintenu le rythme de deux jeudis de parties libres et d'un tournoi la troisième semaine.

Un cours de perfectionnement a été suivi avec plaisir et satisfaction par plusieurs membres.

Une fois encore, les participants au tournoi

de l'Escalade ont consacré leur droit de table, leur récompense et leur don à une œuvre de bienfaisance. C'est aux *Hôpiclowns* que le club a pu verser une somme de Fr. 400.-.

Fidèle à sa tradition, le club de bridge de Vandœuvres accueille avec plaisir tout joueur, quel que soit son niveau, désireux de passer un moment de convivialité dans son sympathique local.

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès du secrétaire du club :

Pierre Walder (tél. 022 348 87 91).

Michel Hagmann



Un jeudi après-midi, comme tant d'autres, à la salle de bridge de Vandœuvres...

Les paysannes de Vandœuvres

Notre groupe aura bientôt 65 ans et 21 membres y sont actives. Nous sommes reliées à l'U.P.F.G (Union des Paysannes et Femmes rurales Genevoises) qui aujourd'hui est la plus importante association féminine de Genève (750 membres).

Notre but, et notre vocation, sont de resserrer les liens de confiance entre la ville et la campagne.

Par ailleurs, 8 assemblées ont eu lieu, dont une assemblée générale.

Le groupe a également participé aux promotions, à la préparation des fleurs du 1^{er} Août et à la journée du lait dans le préau de l'école.

Palexpo reste un lieu incontestable pour faire connaître les produits du terroir au stand *Terre Avenir*.

Au mois de février, sous la direction de M. Paganel, chocolatier, nous avons suivi un cours sous forme d'atelier.

Tout au long de l'année, repas, sorties, visites et bricolages font que ce groupe ne s'ennuie jamais.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le vendredi 10 octobre 2008, pour notre traditionnelle *Spaghetti party*, afin que vous puissiez faire connaissance avec ce petit groupe et passer un bon moment dans notre village qui nous tient à cœur.

Isabelle Stalder



Petite escapade bien méritée à la Furka

OFFICE DE LA PROTECTION CIVILE DE LA SEYMAZ

Organisation

L'ORPC Seymaz est composée, sans changement, des communes de Chêne-Bougeries, Vandœuvres, Choulex, Meinier et Gy. Elle est formellement dirigée par une commission composée de 5 membres, soit un par commune participante. M. Emile Biedermann, conseiller administratif de Chêne-Bougeries, a continué de présider cette commission.

M. Stéphane Barbat, domicilié à Meinier, est depuis le premier janvier 2007 commandant de l'ORPC. Ce changement de commandant a été accompagné par un profond remaniement au sein des cadres de l'organisation.

Interventions au profit de la collectivité

La nouvelle loi sur la protection de la population et la protection civile de 2004 permet des interventions au profit de la collectivité. C'est ainsi que, sous certaines conditions, la protection civile peut être sollicitée pour aider des col-

lectivités publiques ou des associations dans la réalisation d'activités d'intérêt général. En 2007/2008, l'ORPC Seymaz a effectué les interventions suivantes :

• 5 août 2007 : *SlowUp*

Les organisateurs des Fêtes de Genève ont, une fois de plus, inclu dans leur manifestation une journée placée sous le signe de la mobilité douce. Celle-ci s'est déroulée sur un parcours en boucle d'environ 25 km passant, entre autres, au travers de plusieurs communes de l'ORPC.

Une cinquantaine d'incorporés de l'ORPC ont été chargés de veiller à la sécurité sur le tronçon du parcours traversant notre région. La mission était de maintenir libre de tout véhicule les chemins utilisés, ainsi que de régler les flux de circulation sur les grands axes traversés par le parcours du *SlowUp*.

• Du 26 au 30 novembre 2007 : *Pro Natura*

Une quinzaine d'hommes sont intervenus, à la demande de *Pro Natura*, dans les bois de Gy au lieu dit Prés-de-Villette.



Dans un premier temps le travail fut d'éclaircir la forêt à certains endroits dans le but de permettre à certaines espèces animales et végétales de reprendre leur droit.

Dans un second temps, nous avons pour mission de nettoyer complètement une zone vouée à redevenir un marécage.

Tout c'est parfaitement bien déroulé grâce à une météo clémente et une très bonne entente au sein du groupe. La collaboration avec les bûcheurs qui menaient les travaux a été très constructive et les hommes sont rentré enchantés de cet exercice.

- **Du 3 au 7 mars 2007 : *Pro Natura***

Ce cours, avec une quinzaine d'hommes, fut la continuité du premier cours *Pro Natura*. A l'avenir nous devrions avoir chaque année au moins une intervention au profit de la collectivité en faveur de *Pro Natura*.

- **19 mai 2007 : *Courir pour aider***

Environ 20 incorporés ont assisté les organisateurs et les sapeurs-pompiers de Meinier pour le fonctionnement de la manifestation *Courir pour aider* (course VTT, course à pied et marche), en ce qui concerne la régulation de la circulation et la sécurité des participants.

Autres activités

- **Du 18 au 21 septembre 2007 : *Partenario***

Le but de cet exercice est d'effectuer le jeudi soir un exercice en collaboration avec une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires. Pour cette année ce fut la compagnie de Vandœuvres qui s'est jointe à nous.

Etant donné que l'exercice se fait le jeudi soir, les journées de mardi, mercredi et jeudi sont utilisées pour la préparation des divers services, ainsi que pour la mise en place de l'exercice sur la piste d'entraînement.

Le soir de l'exercice une alarme est simulée et tout le monde intervient sur le lieu du prétendu sinistre. Les pompiers s'attaquent en premier lieu au feu et la protection civile intervient dès que possible pour chercher et dégager les éventuels blessés, qui sont représentés par des incorporés ou des mannequins.

- **30 et 31 octobre 2007 : contrôle d'abris**

Les propriétaires d'abri ont l'obligation léga-

le d'entretenir leur abri de protection civile de telle sorte que celui-ci demeure en parfait état d'utilisation. À cet effet, un petit groupe d'incorporés de l'ORPC Seymaz a procédé au contrôle de ces derniers.

Acquisition de matériel

- **Véhicule**

L'ORPC Seymaz s'est dotée d'un nouveau véhicule. C'est un véhicule de type *Puch* liquidé par l'armée. Grâce à cette nouvelle acquisition, l'organisation régionale de protection civile augmente son autonomie.

- **Tente**

Se trouvant démunis lors d'exercices éloignés de ses murs, l'ORPC a fait l'acquisition d'une tente de taille modeste, mais qui lui permet quand même de faire manger une bonne quinzaine d'incorporés à l'abri des intempéries.

Conclusions

Bien que le canton de Genève n'ait pas encore adapté sa législation à la nouvelle loi fédérale entrée en vigueur début 2004, l'ORPC Seymaz fait son maximum pour que cela n'entrave pas sa bonne marche.

C'est l'occasion de rappeler que le service dans la protection civile est obligatoire pour tous ceux qui y sont incorporés, de l'âge de 20 ans à l'âge de 40 ans révolus.

Le fait de ne pas donner suite, sans motif valable, à une convocation peut conduire à des sanctions pénales, ce que n'ont malheureusement pas encore compris de nombreux incorporés et également de nombreux employeurs. Incompréhension qui est source de difficultés sans cesse renouvelées.

Stéphane Barbat

Commandant de l'OPRC

COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2007

(art. 48, lettre d, de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984)

FONCTIONNEMENT

Revenus

La production 2007 pour l'ensemble des communes genevoises présente un taux de croissance de + 1.9 % par rapport à la production 2006.

Pour Vandoeuvres, le total de la production 2007 des personnes physiques est de 7.410, soit une hausse par rapport à 2006 de 1.51 % ; pour rappel en 2005 le total de la production était de mio. 7.376, pour atteindre en 2006 mio. 7.300.

Les autres postes de recettes présentent tous des améliorations par rapport aux prévisions budgétaires, le total des revenus de l'exercice atteint mio. 10.383.

Charges

Le résultat 2007 s'élève à mio 7.968 ; ce montant comprend des économies, des travaux non réalisés en 2007 et reportés sur l'exercice 2008 pour mio 0.427, soit 5.36 % de moins que les prévisions, et des charges supplémentaires pour mio. 0.954, soit un dépassement de 11.97 %.

Résultat

Le résultat d'ensemble présente un excédent des revenus de mio. 2.415.

Taux des centimes additionnels : 31

Bureau fiduciaire - Organisation de comptabilités

Rue du Pré-Jérôme 20
1205 Genève

Case postale 396
1211 Genève 4

Tél. : 022 320 02 02
Fax : 022 320 04 04

Membre de l'Union Suisse
des Fiduciaires

STV|USF
Section de Genève

Attestation de contrôle des comptes

Commune de Vandoeuvres
Exercice 2007

Par la présente j'atteste avoir effectué le contrôle des comptes 2007 de la Commune de Vandoeuvres.

Sur la base de ce contrôle, je constate que les comptes annuels sont bien tenus et sont conformes à la loi, aux statuts ainsi qu'aux règles établies en matière de comptabilité publique.

Il est estimé que ce contrôle constitue une base suffisante pour former une opinion.

La liste des vérifications effectuées figure au rapport sur la révision des comptes de la Commune.

Genève, le 28 mars 2008

Christianne LE COMTE
Expert-Comptable
Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires

C. Le Comte

BILANS COMPARES AUX**31.12.2006****31.12.2007**

ACTIF	58'686'554.76	61'069'007.16
<i>PATRIMOINE FINANCIER</i>	<u>40'383'214.15</u>	<u>43'710'162.51</u>
10 <u>DISPONIBILITES</u>	<u>6'264'060.94</u>	<u>5'915'728.84</u>
100 Caisse	3'925.45	3'050.05
101 Chèques postaux	668'954.14	356'541.83
102 Banques	4'596'710.85	5'013'141.20
103 Compte de dépôt	994'470.50	542'995.76
11 <u>AVOIRS</u>	<u>19'207'667.08</u>	<u>23'321'056.39</u>
111 Comptes courants	2'256'185.63	2'516'268.66
112 Impôts à encaisser	5'831'773.76	6'000'754.53
115 Autres débiteurs	99'157.69	221'574.50
116 Avoirs à termes fixes	11'000'000.00	14'500'000.00
118 Compte de liaison	20'550.00	82'458.70
12 <u>PLACEMENTS</u>	<u>14'904'792.23</u>	<u>14'471'258.73</u>
120 Valeurs à revenus fixes	239'907.93	38'067.98
121 Actions et parts sociales	28'215.00	28'215.00
123 Immeubles	14'636'669.30	14'404'975.75
13 <u>ACTIFS TRANSITOIRES</u>	<u>6'693.90</u>	<u>2'118.55</u>
130 Intérêts courus	6'693.90	2'118.55
139 Autres comptes transitoires	0.00	0.00
<i>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</i>	<u>18'303'340.61</u>	<u>17'358'844.65</u>
14 <u>INVESTISSEMENTS</u>	<u>16'554'240.61</u>	<u>15'609'744.65</u>
140 Terrains non bâtis	94'260.00	47'130.00
141 Ouvrages de génie civil	3'938'877.65	3'803'684.75
143 Terrains bâtis	12'407'706.75	11'724'829.90
145 Forêts	0.00	0.00
146 Mobilier, machines, véhicules	113'396.21	34'100.00
15 <u>PRETS ET PARTICIPATIONS PE</u>	<u>1'749'100.00</u>	<u>1'749'100.00</u>
152 Communes	1'623'250.00	1'623'250.00
154 Société d'économie mixte	125'850.00	125'850.00
<i>HORS BILAN</i>		
Fonds spéciaux	290'299.77	331'014.62

BILANS COMPARES AUX

31.12.2006

31.12.2007

PASSIF

58'686'554.76

61'069'007.16

ENGAGEMENTS

5'379'972.08

5'622'005.77

20 ENGAGEMENTS COURANTS

112'554.08

133'585.77

200 Créanciers

5'026.50

0.00

201 Dépôt de garantie

0.00

1'000.00

208 Compte de liaison

107'527.58

132'585.77

24 PROVISIONS

5'267'418.00

5'488'420.00

240 Compte de fonctionnement

5'267'418.00

5'488'420.00

Financements spéciaux

1'239'742.44

964'916.51

**28 ENGAGEMENTS ENVERS LES
FINANCEMENTS SPECIAUX**

1'239'742.44

964'916.51

280 Taxes d'équipement

265'365.00

0.00

282 Taxes d'écoulement

208'760.30

224'585.30

283 Abris PC

16'934.05

24'809.05

288 Immeubles locatifs

748'683.09

715'522.16

Fortune

52'066'840.24

54'482'084.88

29 FORTUNE NETTE

52'066'840.24

54'482'084.88

290 Fortune nette

52'066'840.24

54'482'084.88

HORS BILAN, Fonds spéciaux

290'299.77

331'014.62

BOUCLEMENT DES COMPTES 2007

Compte de fonctionnement

Charges	6'327'576.52	Revenus	10'383'152.37
Amortissements	1'640'331.21		
Excédent de revenus	2'415'244.64		
TOTAL	10'383'152.37	TOTAL	10'383'152.37

Investissements nets

Investissements	850'817.85	Subventions d'investissements et autres recettes	154'982.60
Diminution des investissements nets		Augmentation des investissements nets	695'835.25
TOTAL	850'817.85	TOTAL	850'817.85

Financement

Augmentation des investissements nets	695'835.25	Reprise des amortissements	1'640'331.21
Excédent de financement	3'359'740.60	Reprise de l'excédent de revenus	2'415'244.64
Diminution des investissements nets			
TOTAL	4'055'575.85	TOTAL	4'055'575.85

FORTUNE NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2007

	2006		2007	
	En francs	En %	En francs	En %
Disponibilités	6.264.060.94	12.05	5.915.728.84	10.48
Réalisables	12.594.646.46	24.20	16.736.252.66	30.72
Placements	268.122.93	0.50	66.282.98	0.49
Immeubles	14.636.669.3	28.10	14.404.975.75	26.44
PATRIMOINE FINANCIER	<u>33.763.499.63</u>	<u>64.85</u>	<u>37.123.240.23</u>	<u>68.13</u>
Investissements	16.554.240.61	31.8	15.609.744.65	28.66
Participations permanentes	1.749.100.00	3.35	1.749.100.00	3.21
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	<u>18.303.340.61</u>	<u>35.15</u>	<u>17.358.844.65</u>	<u>31.87</u>
<u>FORTUNE NETTE</u>	<u>52.066.840.24</u>	<u>100.00</u>	<u>54.482.084.88</u>	<u>100.00</u>

**COMPTE BUDGÉTAIRE 2007 DE FONCTIONNEMENT
CHARGES PAR NATURE**

BUDGET	RÉSULTAT
1.883.589.00 <u>CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>1.839.954.56</u>
182.800.00 Autorités	182.799.80
1.265.700.00 Traitement du personnel	1.233.728.31
108.210.00 Assurances sociales	108.535.60
147.450.00 Caisse de pension et de prévoyance	154.083.40
66.779.00 Assurance maladie et accident	54.586.90
5.500.00 Prestations en nature	3.511.55
99.150.00 Prestations aux pensionnés	98.870.00
8.000.00 Autres charges de personnel	3.839.00
2.742.600.00 <u>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</u>	<u>2.878.469.50</u>
75.500.00 Fourniture de bureau, imprimés	58.679.60
190.500.00 Mobilier, matériel, machines	161.123.91
266.200.00 Eau, énergie, combustible	197.375.25
137.300.00 Achats de fournitures et marchandises	146.996.93
589.500.00 Entretien immeuble par des tiers	718.699.06
77.000.00 Entretien objets mobiliers par des tiers	92.125.39
16.000.00 Loyers, fermage, redevances d'utilisation	16.000.00
43.800.00 Dédommagements	28.163.02
1.326.800.00 Honoraires et prestations de tiers	1.442.825.94
20.000.00 Frais divers, cotisations diverses	16.480.40
47.250.00 <u>CONTRIBUTIONS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS</u>	<u>73.057.20</u>
47.250.00 Compensation financière aux communes françaises	73.057.20
539.710.00 <u>DÉDOMMAGEMENTS COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</u>	<u>857.482.83</u>
251.210.00 Au canton	582.742.98
288.500.00 Aux communes genevoises	274.739.85
481.500.00 <u>SUBVENTIONS ACCORDÉES</u>	<u>447.252.63</u>
67.000.00 A des entités communales	67.000.00
3 39.500.00 A des institutions privées	305.252.63
75.000.00 Aide humanitaire à l'étranger	75.000.00
1.745.353.00 <u>AMORTISSEMENT</u>	<u>1.871.691.01</u>
105.000.00 Patrimoine financier	231.359.80
1.640.353.00 Patrimoine administratif-amortissement ordinaire	1.640.331.21
7.440.002.00 <u>TOTAL DES CHARGES PAR NATURE</u>	<u>7.967.907.73</u>
206.516.00 EXCÉDENT DES REVENUS	2.415.244.64
<u>7.646.518.00 TOTAL COMPTE BUDGETAIRE FONCTIONNEMENT</u>	<u>10.383.152.37</u>

**COMPTE BUDGÉTAIRE 2007 DE FONCTIONNEMENT
REVENUS PAR NATURE**

BUDGET	RÉSULTAT
7.108.000.00 <u>IMPÔTS</u>	<u>9.517.543.55</u>
7.050.000.00 Impôt sur le revenu et la fortune (personnes physiques)	9.349.200.35
50.000.00 Impôt sur le bénéfice et le capital (personnes morales)	160.390.25
8.000.00 Taxe professionnelle communale	7.952.95
468.200.00 <u>REVENUS DE BIENS</u>	<u>656.771.72</u>
20.000.00 Intérêts bancaires	33.411.16
50.000.00 Rendement des créances du patrimoine financier	276.950.20
147.000.00 Rendement des capitaux du patrimoine financier	64.072.10
26.300.00 Participation permanente du patrimoine administratif	43.667.50
224.900.00 Revenus du patrimoine administratif	238.670.76
46.000.00 <u>REVENUS DIVERS</u>	<u>86.592.65</u>
25.000.00 Emoluments administratifs	24.747.00
10.000.00 Redevance pour prestations de service	44.570.00
1.000.00 Ventes de marchandises	7.187.70
10.000.00 Dédommagements de tiers	10.087.95
117.650.00 <u>PART AUX RECETTES CANTONALES</u>	<u>19.741.95</u>
117.000.00 Part à des recettes cantonales	19.027.35
650.00 Contributions cantonales	714.60
6.668.00 <u>DÉDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES</u>	<u>10.299.00</u>
6.668.00 Dédommagements des communes genevoises	10.299.00
0.00 <u>SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS</u>	<u>92.203.50</u>
0.00 Subvention du Canton	92.203.50
7.646.518.00 <u>TOTAL DES REVENUS PAR NATURE</u>	<u>10.383.152.37</u>

INVESTISSEMENTS 2007

	CHARGES	REVENUS
<u>Ouvrages de Génie Civil :</u>		
Plan général d'évacuation des eaux (à valoir s/crédit voté le 08.11.04)	6.730.80	
Collecteur séparatif, rte Vandoeuvres (à valoir s/crédit d'étude voté le 20.06.05)	17.669.05	
Restauration dépendances et serre de la mairie (crédit voté le 14.11.05)	346.437.15	
Réfection chaussée Pressy/Ecorcherie (crédit voté le 14.11.05)	479.980.85	
<u>TOTAL DU COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>	<u>850.817.85</u>	